Le Concile de 1917 : restauration du Patriarcat entre deux révolutions

La « Rossiïskaïa gazeta » a publié un article du métropolite Hilarion consacré au centenaire du Concile local de 1917-1918. Ce Concile, qui rétablit le Patriarcat dans l'Église russe débuta le 28 août 1917, en la fête de la Dormition de la Mère de Dieu.

De février à octobre

Il y a cent ans, la monarchie russe a été renversée au cours ce qu'il est convenu d'appeler la révolution bourgeoise. Le nouveau pouvoir, celui du Gouvernement provisoire, resta fort peu de temps en place, à peine un peu plus de six mois. En octobre, le pays fut secoué par une nouvelle révolution, « prolétaire », celle-là, qui reçut plus tard le nom de révolution d'octobre. Elle marqua le point de départ de persécutions contre l'Église sans précédent dans l'histoire de la Russie.

Entre les deux, cependant, l'Église orthodoxe russe parvint à inaugurer un Concile local auquel elle se préparait depuis plus de dix années.

Le premier et le principal résultat de ce concile, selon la plupart des historiens, en même temps que le principal évènement de l'histoire ecclésiastique contemporaine, fut la restauration du Patriarcat. En la personne du nouveau patriarche Tikhon, le Concile a donné à l'Église un chef spirituel, le symbole de son unité, de sa fidélité au Christ et à la conciliarité. Cet évènement a effectivement eu une immense importance : en supprimant le système de direction synodale, qui avait perdu toute actualité, et en rétablissant le Patriarcat, le Concile a tracé une frontière entre deux périodes de l'histoire ecclésiastique russe.

Cependant, le Concile local panrusse de 1917-1918 aura eu aussi, à mon avis, un second résultat tout aussi important : il a uni l'Église devant le danger des persécutions. Si le Concile n'avait pas eu lieu, l'Église aurait eu beaucoup plus de difficultés à soutenir ces épreuves. Dans les faits, le Concile a permis d'organiser la vie de l'Église sur de nouvelles bases sans intervention de l'état, d'élaborer et d'adopter des lois fondamentales, d'esquisser la voie à suivre, de permettre à l'Église d'exister dans un contexte socio-politique en plein changement.

Dès le début de la seconde session, les membres du Concile durent tenir compte de la situation politique changeante, qui dictait un ordre du jour, différent de celui prévu à l'origine. Le jour qui suivit le coup d'état d'octobre, l'archiprêtre Jean Kotchourov fut fusillé à Tsarskoe Selo, devenant le premier

nouveau-martyr de l'Église russe. A compter de ce moment, les persécutions contre le clergé devinrent systématiques et massives.

Souhaitant attirer l'attention de la société sur les iniquités commises dans le pays et espérant encore agir sur le nouveau pouvoir, le patriarche Tikhon écrivit le 1er février 1918 une lettre, dans laquelle il traçait un tableau réaliste de ce qui se passait alors en Russie : « La Sainte Église orthodoxe du Christ sur la terre russe traverse aujourd'hui des temps très rudes : les ennemis visibles et invisibles de la vérité du Christ persécutent cette vérité. Ils aspirent à perdre l'œuvre du Christ et à semer partout une semence d'hostilité et de haine au lieu de la charité chrétienne, soulevant le frère contre le frère (…) Le pouvoir qui a promis d'établir en Russie le droit et la justice, d'assurer la liberté et l'ordre ne fait partout montre que d'un arbitraire sans nom et d'une violence constante… contre la sainte Église orthodoxe… avec une audace encore inouïe et une impitoyable cruauté… Insensés ! Revenez à vous ! Cessez vos sanglants massacres… »

Le temps de l'iniquité

Mais les insensés ne revinrent pas à eux, n'entendirent pas l'appel du Patriarche et ne s'arrêtèrent pas dans leurs iniquités. Quelques jours après la publication de cette lettre, le 7 février 1918, le doyen des hiérarques de l'Église russe, président d'honneur du Concile local, le métropolite de Kiev Vladimir (Bogoïavlenski) fut tué sous les murs de la laure des Grottes de Kiev. Le corps du métropolite assassiné fut découvert au matin : il gisait sur le dos dans une mare de sang, son encolpion, arraché, à côté de lui, portant la marque de nombreux coups de baïonnettes et de coups de crosse en plus des blessures infligées par les balles. Les mains de l'hiérarque avaient gardé la position de la dernière bénédiction qu'il donna à ses bourreaux.

La nouvelle de la mort du président d'honneur du Concile bouleversa tous ses membres. En réponse à ce meurtre, le Concile ordonna d'instituer un mémorial annuel « pour tous les confesseurs et martyrs morts pendant la période actuelle de persécutions » le jour de la mort du métropolite Vladimir de Kiev. Par ailleurs, craignant pour la vie du premier hiérarque de l'Église russe, le Concile le pria de statuer sur les fonctions de locum-tenens du trône patriarcal et de désigner lui-même plusieurs candidats à ce poste, qui pourraient, en cas de nécessité d'élection conciliaire, recevoir ses pleins-pouvoirs par testament.

Les premières réunions de la seconde session du Concile furent consacrées aux évènements en cours dans le pays. Le début de cette période de persécution fut souligné encore une fois par un décret conciliaire sur le travail de l'appareil administratif de l'Église dans le contexte du nouveau pouvoir. Le document disait que « les nouvelles conditions de la vie ecclésiale exigent des ecclésiastiques une attention soutenue et des efforts intensifs pour poursuivre comme il convient et avec succès l'œuvre spirituelle, malgré les persécutions. »

En 1918, presque chaque réunion du Concile local fut ponctuée de la nouvelle d'arrestations, de déportations et d'exécutions sommaires. Pour soutenir et aider les détenus, le Concile s'employa à organiser des délégations allant vers les lieux de détention et d'exil. Il fut décidé de créer une Commission spéciale pour l'étude des problèmes soulevés par les persécutions contre l'Église. Cette commission sera le premier organe à collecter et à conserver des informations sur le chemin de croix de l'Église russe au XX siècle. Les persécutions contre l'Église, les exactions contre les prêtres furent le thème de presque toutes les séances de la troisième session du Concile. Cette session commença par un office de requiem pour le tsar Nicolas II assassiné et se termina par la lecture du martyrologe des nouveaux-martyrs, dont les noms étaient déjà connus au moment de la clôture du Concile. La comparaison de cette liste avec les données dont nous disposons aujourd'hui montre que la Commission conciliaire savait peu de choses sur l'ampleur réelle des répressions.

En dehors des mauvais traitements physiques infligés au clergé et aux fidèles, le nouveau pouvoir fit son possible pour éliminer l'Église juridiquement parlant. Ses décrets et ses instructions touchant à la position et à l'activité de l'Église orthodoxe privaient pratiquement celle-ci du droit d'exister dans le nouvel état. Sa Sainteté le patriarche Tikhon déclara lors de la dernière session du Concile que les décrets adoptés par le pouvoir soviétique sur l'Église la « forçait inévitablement à la confession de foi et au martyre ».

Durant les années de persécution, des millions de fidèles ont été soumis à des persécutions, à des vexations, ont été victimes de discriminations allant des moqueries et des licenciements à la détention ou à l'exécution de la peine capitale. De 1918 à la fin des années 1920, au moins 28 évêques furent tués, des milliers de prêtres furent mis en prison ou assassinés. Dans les années 1930, le nombre de victimes des répressions s'élèva à plusieurs dizaines de milliers, les répressions touchèrent aussi des millions de paroissiens et de moines. Pratiquement tout l'épiscopat de l'Église russe fut éliminé à cette époque : seuls quatre évêques diocésains restèrent en liberté, mais des « chefs d'accusation » permettant de les arrêter à tout instant étaient déjà fabriqués.

Le pouvoir soviétique ferma toutes les écoles de théologie, toutes les églises fonctionnant auprès d'écoles, d'hôpitaux et de casernes, et ce, dès les premières années de son existence. La fermeture générale des monastères et des églises paroissiales commença dès 1918. En 1939, seules 100 églises orthodoxes sur les 60 000 existant en 1917 fonctionnaient encore.

Les persécutions se poursuivirent durant plus de soixante-dix ans, de 1917 à la « perestroïka » de la fin des années 1980. Mais l'Église tint bon, pour beaucoup grâce au Concile local de 1917-1918. Il sut consolider les forces vives de l'Église, donner une appréciation juste de l'époque athée qui s'ouvrait, aida à raviver la vie paroissiale, permit à chacun – prêtre ou laïcs – de se sentir responsable du destin

de l'Église. Il resta pour les fidèles une sorte de « phare », le modèle auquel il fallait tendre. Comme le montrèrent les résultats du recensement de 1937, plus de la moitié des citoyens de l'état soviétique athée (environ 60%) déclaraient leur foi en Dieu malgré les exactions commises contre les fidèles.

Tout ceci permit à l'Église non seulement de tenir bon, mais aussi de renaître dès que les circonstances le permirent.

Début du Second baptême de la Russie

Les autorités ne furent forcées de changer leur attitude à l'égard de l'Église qu'en 1988, au moment du Concile local préparant les célébrations du Millénaire du baptême de la Russie. C'est à compter de cette date que débuta la renaissance de la tradition conciliaire et le retour à la pratique de la vie ecclésiale définie par le Concile local panrusse de 1917-1918. La célébration du millénaire du baptême de la Russie, perçue au départ par les autorités comme un évènement strictement ecclésiastique, se transforma en un triomphe populaire, témoignant de la vitalité de l'Église que les persécutions n'avaient pu briser et dont l'autorité restait grande aux yeux du peuple.

L'année jubilaire 1988 est entrée dans l'histoire comme celle d'un changement radical dans les relations entre l'Église et l'état, entre l'Église et la société. La célébration du millénaire a marqué le début du Second baptême de la Russie, qui se poursuit jusqu'à nos jours. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, des millions de gens, dans tout l'espace de l'ancienne Union soviétique, se convertirent. Dans les grandes paroisses citadines, des dizaines et des centaines de personnes recevaient quotidiennement le baptême.

Un an plus tard, du 9 au 11 octobre 1989, l'Église réunit un Concile épiscopal, dont l'une des plus importantes décisions fut la canonisation de Sa Sainteté le patriarche Tikhon. Par ailleurs, le Concile posa ouvertement la question d'un réexamen de la position discriminatoire de l'Église dans l'état : l'Église russe déclara qu'il était nécessaire de modifier la législation et de reconnaître l'organisation ecclésiastique dans son ensemble comme personne juridique.

L'année suivante, en 1990, l'Église orthodoxe russe se réunit en Concile local. Pour la première fois depuis 1917, le Patriarche y fut élu au scrutin secret. Ce même Concile organisa une Commission pour la canonisation des saints, chargée de préparer les matériaux de canonisation des nouveaux-martyrs du XX siècle.

Deux ans plus tard, le Concile épiscopal suivant rétablit la fête des Nouveaux-martyrs et confesseurs russes et canonisa les premiers nouveaux-martyrs.

Dans les années 1990, la législation supprima tout empêchement artificiel à la renaissance de la vie

ecclésiale. Les sanctuaires de l'Église lui furent rendus les uns après les autres, une période d'intense construction de nouvelles églises et de monastères débuta ; le nombre de clercs, de moines et de paroissiens augmenta sensiblement. Durant les 29 années écoulées depuis 1988, le nombre de paroisses de l'Église orthodoxe russe a augmenté de 6000 à 36 000. Cela veut dire que plus de 1000 paroisses ouvrirent par an, ou plus de trois par jour. L'augmentation du nombre de paroisses se poursuit à la même vitesse.

Entre 1988 et 2017, le nombre de monastères de l'Église russe est passé de 21 à plus de 900. Tous les grands centres du monachisme russe ont repris leur activité.

Dans les années 1990, les diocèses ouvrirent des séminaires et des écoles de théologie. A l'heure actuelle, plus de cinquante écoles de théologie fonctionnent, allant d'établissements d'enseignement supérieur (Institut des hautes études, académies de théologie et séminaires) à des établissements d'enseignement secondaire (écoles, gymnases). Par ailleurs, des départements de théologie fonctionnent dans plus de 50 établissements d'état, conformément à la norme sur la discipline « théologie » adoptée en 2001.

Le Concile épiscopal jubilaire d'août 2000 a été un jalon important dans le développement historique de l'Église russe. Par son ampleur, il est comparable au Concile local de 1917-1918. Il aura surtout canonisé tous les nouveaux-martyrs et confesseurs russes du XX siècle, c'est-à-dire tous ceux qui donnèrent leur vie pour leur foi, furent victimes de répressions de la part du pouvoir soviétique. L'Église donnait ainsi son appréciation de cette période tragique de l'histoire russe. Parmi les centaines de milliers de martyrs et de confesseurs, dont beaucoup moururent inconnus et dont nous ne connaîtrons peut-être jamais l'exploit, plus de mille ont été personnellement canonisés : il s'agit de martyrs dont la vie fut étudiée par la Commission pour la canonisation des saints et dont le martyre est documenté. Aujourd'hui, environ 1800 martyrs et confesseurs du XX siècle figurent au calendrier.

Le Concile épiscopal suivant se réunit en 2004 et s'attacha surtout à l'étude des rapports avec l'Église russe hors-frontières. Le Concile approuva le rapprochement avec cette structure, entamé au début du XXI siècle. L'acte de rétablissement de la communion canonique fut signé le 17 mai 2007. Ainsi fut-il possible de surmonter définitivement la période de division tragique dans l'Église russe au XX siècle, qui commença en même temps que les troubles révolutionnaires et perdura plus de quatre-vingts ans.

L'élargissement de l'Église orthodoxe russe ne concerna pas seulement les pays de l'espace post-soviétique, mais aussi l'étranger. Depuis 1988, le nombre de paroisses russes y a considérablement augmenté. Aujourd'hui environ un millier de paroisses et plus de 50 monastères fonctionnent dans 57 pays de « l'étranger lointain ».

Aujourd'hui, suivant les statistiques, plus de 70% de Russes disent faire partie de l'Église orthodoxe russe. La majeure partie des croyants d'Ukraine, de Biélorussie et de Moldavie entrent également dans la juridiction du Patriarcat de Moscou. La responsabilité canonique de l'Église russe s'étend aux pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et aux pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizie, Tadjikistan, Turkménie). Le nombre total de membres de l'Église orthodoxe russe s'élève à environ 180 millions de personnes, c'est-à-dire qu'il surpasse celui du total des fidèles de toutes les autres Églises orthodoxes locales.

La croissance quantitative sans précédent de l'Église orthodoxe russe à la fin du XX siècle et au début du XXI s'accomplit en même temps que de profondes modifications dans sa situation socio-politique en Russie et dans les autres pays de l'ex-URSS. Pour la première fois depuis plus de 70 ans, l'Église est à nouveau devenue partie intégrante de la société, reconnue comme une force morale et spirituelle, disposant d'une haute autorité dans la société. Pour la première fois depuis des siècles, l'Église a acquis son autonomie, elle peut désormais déterminer sa place dans la société sans ingérence des autorités civiles, et établir ses propres relations avec l'état. Pour la première fois, l'Église dispose de larges moyens pour son travail missionnaire, social, caritatif, éditorial. Elle s'appuie pour beaucoup dans ce travail sur les actes du Concile local panrusse de 1917-1918.

Une expérience qui n'a pas perdu son actualité après 100 ans

On observe aujourd'hui une nette tendance à revenir aux idées du Concile de 1917-1918, car ses actes qui, pour une large part, n'ont pas été appliqués, et son inestimable expérience n'ont pas perdu leur importance à notre époque. « Ses décrets, les matériaux de ses séances, ainsi que les documents préconciliaires préparatoires ont pour beaucoup conservé leur actualité aujourd'hui encore, car ils touchent à des questions essentielles de l'organisation de la vie ecclésiale… C'est dans ce milieu spirituel d'où sont sortis les martyrs pour la foi que sont nées les idées de la renaissance ecclésiale, différée jusqu'à nos jours, mais qui, en tenant compte du contexte qui a changé, sont appliquées aujourd'hui » disait Sa Sainteté le patriarche Cyrille dans son allocution à la conférence dédiée au centenaire du début des persécutions contre l'Église orthodoxe russe.

Les décrets conciliaires de 1917-1918 sont aujourd'hui pour nous non seulement un patrimoine, mais un guide. En s'appuyant sur ces décrets, l'Église a fondé le Haut conseil ecclésiastique, créé des métropoles et des conseils métropolitains, fondé le Conseil patriarcal à la culture et les trésors diocésains, adopté des Règlements sur les vicariats diocésains, les assemblées diocésaines et les tribunaux ecclésiastiques, défini la paroisse et sa composition, etc.

Le 4 mai 2017, le Saint Synode de l'Église orthodoxe a institué une nouvelle fête, la mémoire des Pères du Concile local de 1917-1918. La date de cette fête a été fixée au 18 novembre, jour où, en 1917, le Concile local restaura le Patriarcat dans l'Église russe, et le métropolite Tikhon (Belavine) fut élu

Patriarche après une interruption de 217 ans.

Cette décision synodale est dictée par la conscience de l'immense importance du Concile local de 1917-1918 dans la vie de l'Église russe jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, 46 membres du Concile ont été canonisés comme nouveaux-martyrs et confesseurs de l'Église russe. En tout, plus de 300 des 564 membres du Concile, c'est-à-dire plus de la moitié, ont souffert pour le Christ. Les matériaux en vue de leur canonisation sont en cours d'examen. L'histoire de l'Église orthodoxe ne connaît pas d'autre Concile dont tant de membres seraient devenus saints, martyrs et confesseurs.

Nous devons garder en mémoire les pages lumineuses comme les pages tragiques de notre histoire, apprendre à l'envisager dans son entier sans rien taire. Seulement ainsi il sera possible de comprendre et de tirer les leçons du passé. La principale leçon de l'expérience tragique de notre passé est qu'on ne peut construire sa vie ni celle de la société sans Dieu.

Métropolite Hilarion de Volokolamsk

Source: https://mospat.ru/fr/news/48262/